

Conférence internationale
Exploitation et politique minières dans le Pacifique : histoire, enjeux et perspectives

Organisation : IRD, IAC, CPS, CIRAD, CNRT « Nickel & son environnement »

Lieu : Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Date : 21–25 novembre 2011.

Comité de pilotage :

- Gilles Fédière, Directeur du centre IRD de Nouméa, Délégué pour le Pacifique
- Jacques Wadrawane, Secrétaire général adjoint, Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
- Elise Huffer avec Inoke Ratukalou (CPS)
- Pierre-Yves Le Meur (IRD)
- Fabrice Colin, Conseiller à la recherche, l'innovation et la technologie auprès du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Sonia Grochain (IAC)
- Jean-Michel Sourisseau, Géraud Magrin et Geert van Vliet (CIRAD)
- Gilles Pestaña, (CNEP, Université de la Nouvelle-Calédonie)
- Colin Filer, Université nationale d'Australie, Camberra
- Glenn Banks, Université Massey, NZ
- Martha Macintyre, Université de Melbourne
- Marcia Langton, Université de Melbourne
- Christina Hill, Oxfam, médiateur pour les mines
- Aroha Mead, UICN et Université Victoria de Wellington
- Henry Ivarature, Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique
- Raphael Mapou, Rhebuu Nuu
- Alban Tremblier, président du CNRT « Nickel et son environnement »
- Aurélien Louis, directeur de la DIMENC (Direction des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie)
- Représentant du Syndicat des industries de la mine de Nouvelle-Calédonie
- Représentant du Conseil international des industries extractives et des métaux (à confirmer)
- Regis Vendegou, représentant du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – Directeur de la Culture, de la citoyenneté et de la condition féminine
- Représentante des associations de promotion de la condition féminine (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
- Représentant de la province Nord (à confirmer)
- Représentant de la province des Îles (à confirmer)
- Représentant de la province Sud (à confirmer)

Comité d'organisation

Pierre-Yves Le Meur & Mina Vilayeck pour l'IRD

Laurent L'Huillier & Sonia Grochain pour l'IAC

Jean-Michel Sourisseau & Geert van Vliet pour le CIRAD

Elise Huffer, Brigitte Leduc & Linda Petersen pour la CPS

Bernard Robineau & Laurence Berthault pour le CNRT « Nickel & son environnement »



Contexte

L'exploitation minière dans le Pacifique a une longue histoire, étroitement associée aux trajectoires imbriquées de la colonisation, du développement et de la globalisation. Elle reste aujourd'hui d'une brûlante actualité alors que les cours des matières premières s'envolent (pour parfois retomber), que les multinationales spécialisées dans l'exploitation minière consentent des investissements massifs, que les groupes autochtones et les associations de défense de l'environnement font entendre leur voix et manifestent leurs inquiétudes, et que l'exploitation minière des fonds marins suscite un regain d'intérêt.

L'exploitation minière dans le Pacifique, caractérisée par sa diversité, traverse les époques coloniale et postcoloniale, comme c'est le cas à Nauru (phosphate), aux Îles Fidji (mines d'or de Vatukoula) et en Nouvelle-Calédonie où le nickel est extrait depuis plus de 130 ans. Des mines de cuivre sont exploitées à Bougainville (de nouvelles prospections actuellement en cours sont à l'origine de certaines tensions) et des activités de prospection sont menées à bien aux Îles Fidji depuis plusieurs années. Le phosphate a été exploité en Polynésie française (Makatea) et à Banaba, et le manganèse à Vanuatu (Efate). Le secteur minier est en plein essor depuis plusieurs décennies en Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'économie du pays est tributaire de ses ressources minières depuis qu'il a accédé à l'indépendance en 1975 – le secteur de l'extraction représentant plus de 50 % des exportations à cette époque et quelque 75 % aujourd'hui. Aux Îles Salomon, la production de la mine de Gold Ridge représentait 30 % du PIB lors de sa fermeture forcée en l'an 2000. Des projets miniers de grande ampleur sont actuellement en cours en Papouasie-Nouvelle-Guinée (à Porgera pour l'or, à Ok Tedi pour le cuivre ainsi qu'à Lihir et Ramu pour le nickel et le cobalt) et en Nouvelle-Calédonie où les projets d'extraction et de transformation du nickel sur les sites de Goro et de Koniambo viennent s'ajouter à la longue histoire de la SLN et des « petits mineurs », ouvrant une nouvelle ère industrielle. Ces projets suscitent une mobilisation croissante des autorités locales autour de la gestion de leurs effets économiques, sociaux et environnementaux, des communautés avoisinantes (qui sont parfois « branchées » sur des réseaux internationaux), des ONG spécialisées dans la protection de l'environnement, etc. Les phases d'expansion ainsi que l'essor général du secteur minier ont parfois engendré des troubles politiques et économiques et précipité l'évolution sociale, comme cela été le cas lors des années fastes de l'extraction du nickel, de 1968 à 1972 en Nouvelle-Calédonie, et de l'exploitation des mines d'or en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans les années 80. Ces activités ont eu des répercussions variables mais parfois considérables sur l'environnement (destruction de la biodiversité, rejet de produits chimiques, érosion, envasement des rivières et lagons).

Le secteur minier se caractérise, à maints égards, par sa diversité et sa complexité. Ces différences s'expliquent par les types de minerais extraits, les techniques utilisées, les communautés participant à l'exploitation, la situation géographique (à l'intérieur des terres, sur le littoral ou sur des îles éloignées), l'ampleur des investissements et des projets, le profil des sociétés nationales ou multinationales, des Etats et des collectivités locales concernés, ainsi que l'importance relative de l'activité minière au sein des économies locales et nationales. Les impacts culturels, politiques, économiques, environnementaux et sociaux sont variés et tributaires du contexte, ce qui rend les généralisations difficiles, en dépit d'évidentes similitudes.

L'exploitation minière est affaire d'argent, de pouvoir, de ressources et de sens, et elle met en jeu l'avenir des populations. Elle est souvent source de conflits et dans ce contexte, l'information constitue un bien stratégique. Des données existent sur les différents sites d'exploitation minière, mais elles restent souvent la propriété des entreprises ou des pouvoirs publics qui tentent de circonscrire des débats souvent houleux. Les informations plus accessibles, tels que des rapports ou des articles universitaires sur l'activité minière, sont souvent limitées à des sites spécifiques ou à l'histoire d'un pays ou d'une région. Les études d'impact portent la plupart du temps sur des communautés particulières ou sur des questions environnementales relatives à un contexte donné. Un domaine clé, d'importance nationale, à savoir les cadres juridiques et réglementaires mis en place par les pays afin de gérer le secteur minier, a également été évalué et documenté. Toutefois, il n'existe à ce jour ni

études ni évaluations régionales de l'industrie minière dans la région océanienne, en dépit du besoin de plus en plus vif de comprendre la complexité croissante des dispositions juridiques et financières, le rôle de plus en plus important des ONG internationales ainsi que les inquiétudes de la société civile et des communautés autochtones dans un contexte d'asymétries profondes entre les parties prenantes, en termes de pouvoir de négociation, de calendrier et de distribution du savoir.

Objectif et originalité

Cette conférence ne surgit pas d'un terrain vierge. Il y a eu ces dernières années plusieurs manifestations relatives à l'enjeu minier en Nouvelle-Calédonie et aux échelons régionaux et internationaux (cf. la 4^e conférence internationale sur le nickel organisée en novembre 2010 à Nouméa). L'originalité de la démarche réside dans la combinaison des facteurs suivants, combinaison que l'on ne retrouve dans aucune des conférences minières récentes ou programmées :

- Les participants ne proviennent pas d'un seul groupe d'acteurs (les professionnels, les chercheurs, etc.) puisqu'il s'agit au contraire d'ouvrir un espace de débat entre ces groupes¹ ;
- Ce n'est pas une conférence de « professionnels » uniquement puisque les représentants des communautés riveraines, associations, ONG sont invitées à participer activement ;
- L'accent est délibérément mis sur les aspects sociétaux et les enjeux de gouvernance, du local en direction d'échelles plus larges ;
- L'ensemble de filière est prise en compte, sans se limiter à un minerai (le nickel par exemple) et en incluant le volet industriel de la transformation ;
- Enfin la vocation de cette conférence est d'emblée régionale, du point de vue de la thématique comme de celui des organisateurs et des participants.

L'objectif premier de cette conférence est de faire le point sur la diversité des situations aux échelons locaux et nationaux à travers des études de cas et des analyses produites par des experts dans ce secteur, qu'ils appartiennent au monde académique, aux entreprises minières, aux ONG ou aux pouvoirs publics. Ces analyses mobiliseront les différentes disciplines des sciences sociale et pourront prendre la forme d'études de type recherche tout comme de réflexions plus orientées vers les politiques de développement. Elles permettront un regard comparatif par le croisement des contextes, des approches, des échelles et des points de vue. D'un point de vue pratique, il s'agira *in fine* de déterminer, d'une part, dans quelle mesure l'élaboration d'une perspective régionale sur l'activité minière se justifie dans le Pacifique et, d'autre part, par quels moyens la production et la diffusion de connaissances, ainsi que l'adoption d'approches communes en matière de stratégie et de réglementation, peuvent être renforcées.

Cette conférence a pour double but de mieux comprendre la diversité et les points communs de l'industrie minière à l'échelle de la région, les pratiques d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les questions les plus urgentes, et d'offrir la possibilité à toutes les parties prenantes de se réunir et d'échanger des informations. L'approche doit être plurielle, c'est pourquoi il est indispensable de rassembler autour d'une même table tous les acteurs de la question minière : universitaires et chercheurs ; représentants des communautés minières, de l'industrie minière, ainsi que des ONG internationales, nationales et locales ; représentants des pouvoirs publics et d'organisations régionales.

Objet

La conférence aura pour objet l'activité minière dans son ensemble. Elle examinera les relations entre les entreprises, les pouvoirs publics et les communautés locales, les ONG, les agents, les experts, les consultants et les représentants de la société civile. Elle se penchera également sur le rôle et l'importance des bailleurs de fonds ainsi que des institutions et des organismes financiers internationaux. Quatre grands domaines d'intérêt ont été identifiés :

¹ A l'image des ateliers organisés en novembre 2008 à Poindimié par l'IAC et la province Nord sur « Ruralité et développement durable, et qui incluaient une table ronde sur mine et développement durable.

1. L'activité minière (nature des ressources, procédés techniques, stratégies des entreprises, contexte financier, etc.).
2. Les impacts de l'activité minière aux différents plans (écologie, économie, social, politique, culture et genre), ainsi que les croisements de ces différents enjeux dans la dynamique des conflits miniers ainsi que dans les négociations qui leur font suite ou qui permettent de les éviter.
3. Les cadres institutionnels, réglementaires et juridiques existants (et souhaitables), les mesures, les politiques et les innovations en la matière, incluant des études de cas concernant les dispositifs à l'échelon national (par exemple la longue expérience de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans ce domaine), international (« meilleures pratiques »), et à l'échelle de l'entreprise (élaboration et mise en place de cadres de responsabilité sociale).
4. Les stratégies communautaires, entre autres en matière de gestion de la rente générée par l'exploitation des ressources minières (formes d'organisations, discours de justification, stratégies, conflits, négociations, accords, etc.).

Ces questions seront examinées aux différents échelons : local, national, régional et international.

Organisation

Appel à contributions

Les quatre domaines identifiés constituent la base d'un appel à contribution adressé aux experts travaillant dans le domaine minier dans le Pacifique. La logique de cet appel est inclusive mais nous proposons un certain nombre d'orientations qui nous paraissent particulièrement pertinentes. Tout d'abord deux grandes entrées sont privilégiées :

- Les études de cas centrées sur les dynamiques générées à l'échelon local par les projets miniers, qu'ils soient de grande ampleur ou plus limités, et donc sur les interactions entre opérateurs miniers et acteurs locaux : autorités politique et coutumières, syndicats, associations environnementalistes, ONG, entrepreneurs sous-traitants, etc.
- Les analyses à l'échelon national, plus institutionnelles ou relevant d'une approche en termes d'économie politique, par exemple centrées sur les interactions entre secteurs miniers et dynamiques du développement, trouveront aussi leur place dans cette conférence.

Dans les deux cas :

- Les mises en perspectives historiques sont bienvenues...
- ...ainsi que les perspectives comparatives (par exemple entre plusieurs sites où opère la même firme ou inversement entre stratégies d'entreprises différentes sur des sites proches).

En fonction des quatre domaines pré-identifiés et des résultats de la sélection des contributions reçues, des ateliers seront organisés, centrés sur des thèmes spécifiques, regroupant des exposés des différentes catégories d'acteurs (pas seulement les chercheurs), fonctionnant avec un système de « discutants ».

Conférences invitées

Pour chacun des grands thèmes identifiés, un exposé de cadrage sera demandé à un conférencier invité suivi de deux interventions réagissant à l'exposé : pour chaque intervenant principal représentant un groupe de parties prenantes (ex. : représentant d'une société d'exploitation minière), nous aurons deux intervenants issus d'autres catégories (ex. : chercheur ou représentant d'ONG ou d'une communauté).

Tables rondes

Des tables rondes seront organisées correspondant aux quatre grands thèmes identifiés (activité minière, impacts, cadres réglementaires et stratégies communautaires) et prenant en compte les différents échelons (local, national, régional et international). Elles seront centrées sur des thèmes plus



spécifiques et compléteront le travail en atelier (par exemple : responsabilité sociale à l'échelon de l'entreprise ; partage des revenus issus des activités minières ; réglementation, surveillance du respect de la réglementation et efficacité des pouvoirs publics ; démarches de prévention ou résolution des conflits).

Visite de terrain

Une visite de terrain sera organisée afin d'illustrer les différents aspects (activités d'extraction/transformation, impacts, réglementation).

Partenaires officiels potentiels

Les institutions suivantes sont officiellement sollicitées pour contribuer au contenu de la conférence et participer financièrement : provinces, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Etat (via le Fonds Pacifique, les ministères sollicités : MEDD, MRE, MAE), industriels minières, SIM, Union Européenne, bureaux d'études travaillant dans le secteur minier, BRGM, Banque Mondiale, UICN, le Conseil international des industries extractives et des métaux, Aus AID.

Projet d'ordre du jour

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8:30		Coutume Conférence inaugurale	Conférences invitées	Visite de terrain	Conférence invitée
10:30-11	<i>Pause café</i>				
11		Conférences invitées	Ateliers parallèles	Id	Tables rondes
12.30-14	<i>Repas</i>				
14	Arrivée	Ateliers parallèles	Ateliers parallèles	Id	Synthèse
15:30-16	<i>Pause café</i>				
16-17:30	Enregistrement	Ateliers parallèles	Ateliers parallèles	Id	Clôture